

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

LE 09 JUILLET 2012

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac, tenue au lieu habituel des séances, le **09 juillet 2012 à 20h00.**

## **SONT PRÉSENTS :**

Mme Georgette Critchley, mairesse  
MM. Jean-Louis Lambert, conseiller  
Jean Duhaime, conseiller  
Daniel Labbé, conseiller  
Réjean Gamelin, conseiller  
Mme Julie Bouchard, conseillère  
  
M<sup>me</sup> Peggy Péloquin, secrétaire-trésorière  
M. Marcel Niquet, inspecteur municipal

## **EST ABSENT :**

M. Yves Plante, conseiller

Assistance : 03 citoyens

### **1. Ouverture de la séance**

Madame la mairesse, Georgette Critchley, débute la séance par un moment de recueillement, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et poursuit la séance.

### **2. Quorum**

Les membres présents formant quorum sous la présidence de la mairesse Georgette Critchley, la séance est déclarée régulièrement constituée à 20h00.

### **12-07-131**

### **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame la mairesse procède à la lecture de l'ordre du jour;  
Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Lambert  
Appuyé par le conseiller Réjean Gamelin  
Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le point « Affaires nouvelles » demeure ouvert à tout autre sujet pouvant survenir durant la séance;

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que rédigé par la secrétaire-trésorière.

### **12-07-132**

### **4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2012**

La secrétaire-trésorière présente le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2012;

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

CONSIDÉRANT que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal;

CONSIDÉRANT que les délibérations inscrites au procès-verbal reflètent fidèlement les décisions du Conseil;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Duhaime

Appuyé par la conseillère Julie Bouchard

Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'ADOPTER sans lecture le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2012 tel que présenté par la secrétaire-trésorière.

## 12-07-133

### 5. Société historique d'Odanak – Adhésion 2012

CONSIDÉRANT que la Société historique d'Odanak est un organisme à but non lucratif fondé en 1964 dans le but d'assurer la promotion du développement culturel de la nation abénaquise et la conservation de ses traditions;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal accorde une attention particulière pour la nation abénaquise et la conservation de ses traditions;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil municipal désire renouveler leur adhésion comme membre corporatif de la Société historique d'Odanak;

D'AUTORISER un paiement de 100,00 \$, plus les taxes applicables, à titre de membre corporatif de la Société historique d'Odanak pour une période d'un an;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-190-00-494 « Cotisations à des organismes » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

## 12-07-134

### 6. Assurance de la mutuelle des municipalités du Québec – Contribution annuelle et renouvellement au 15 juillet 2012

CONSIDÉRANT que la municipalité est membre de la « Mutuelle des municipalités du Québec » aux fins de transiger avec cette mutuelle;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit procéder au renouvellement des assurances générales pour la période débutant le 15 juillet 2012 et se terminant le 15 juillet 2013;

CONSIDÉRANT que la proposition de renouvellement des assurances est au montant de 45 186 \$, incluant la taxe provinciale de 9 %, et incluant l'assurance pour le ponton;

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Lambert

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE RENOUELER les assurances avec le courtier « Pagé, Matteau et Associés inc. » par l'entremise de la Mutuelle des municipalités du Québec, pour la période du 15 juillet 2012 au 15 juillet 2013;

D'AUTORISER le paiement de la prime pour un montant total de 45 186 \$ et incluant la taxe applicable;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-190-00-421 « Assurances générales » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution pour le montant représentant les assurances générales, soit 44 678 \$, et d'affecter au poste budgétaire 02-622-00-447 « Dépenses ponton » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution pour un montant de 508,00 \$.

## 12-07-135

### **7. Adoption du rapport financier du vérificateur au 31 décembre 2011**

CONSIDÉRANT que selon l'article 176.1 du Code municipal du Québec, la secrétaire-trésorière doit déposer le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur préparé en date du 09 juillet 2012 par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Lambert

Appuyé par la conseillère Julie Bouchard

Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'ENTÉRINER le rapport financier au 31 décembre 2011 de la Municipalité de Saint-François-du-Lac tel que préparé par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton et déposé par la secrétaire-trésorière.

## DÉPÔT

### **8. Dépôt par la secrétaire-trésorière du rapport sur les états financiers au 30 juin 2012**

Conformément à l'article 176.4 du Code municipal du Québec, la secrétaire-trésorière doit, lors d'une séance du conseil, déposer un état des revenus et dépenses de la municipalité depuis le début de l'exercice, ainsi que deux états comparatifs, indiquant d'une part les revenus et dépenses effectués, et d'autre part, ceux prévus au budget.

## 12-07-136

### **9. Demande de dérogation mineure présentée par Johanne Dufresne**

CONSIDÉRANT que Johanne Dufresne demande une dérogation mineure afin de faire accepter, pour un agrandissement prévu de 12 pieds par 15 pieds vers l'arrière de la maison existante, une marge latérale de 0,94 mètre à 1,14 mètre, au lieu de la norme requise de 2 mètres;

CONSIDÉRANT que cette demande est faite en regard d'un emplacement connu et désigné comme étant une partie de lot 124 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-François-du-Lac;

## **Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac**

CONSIDÉRANT que la raison principale à cette demande, est que le projet serait complètement dévalorisé, si la norme de 2 mètres était respectée;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Duhaime

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'ACCORDER la demande de dérogation mineure telle que présentée par Johanne Dufresne et telle que recommandée par le Comité consultatif d'urbanisme.

### **12-07-137**

#### **10. Congrès des maires – Inscription pour les 27, 28 et 29 septembre 2012**

CONSIDÉRANT que le congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités se tiendra les 27, 28 et 29 septembre 2012 au Centre des congrès de Québec;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin

Appuyé par le conseiller Jean-Louis Lambert

Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'AUTORISER monsieur Yves Plante, conseiller, à participer au congrès annuel de la FQM;

DE PAYER les frais d'inscription au montant de 600,00 \$, plus les taxes applicables;

DE REMBOURSER les frais de déplacement, d'hébergement et de représentation, sur présentation de pièces justificatives;

D'AUTORISER l'engagement des présentes dépenses;

D'AFFECTER aux postes budgétaires 02-110-00-454 « Formation élus » et 02-110-02-310 « Déplacements congrès » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

### **12-07-138**

#### **11. Demande auprès de la CPTAQ – Marie-Claude Dufault et Jacques Pelletier**

CONSIDÉRANT qu'une demande d'autorisation est présentée à la Commission du territoire agricole du Québec par Marie-Claude Dufault et Jacques Pelletier pour les parties de lots 544 et 545;

CONSIDÉRANT que cette demande est conforme aux règlements de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard

Appuyé par le conseiller Jean Duhaime

Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

QUE le conseil municipal autorise madame Peggy Péloquin, secrétaire-trésorière, à compléter la demande telle que requise en conformité avec la présente recommandation et à la faire parvenir pour étude et approbation à la CPTAQ.

**12-07-139**

## **12. Demande de nettoyage de cours d'eau – Pointe des Frênes, ruisseau Fontaine et décharge Jacquots**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-François-du-Lac a reçu une demande de nettoyage pour les cours d'eau Pointe des Frênes, ruisseau Fontaine et décharge Jacquots;

CONSIDÉRANT que ces cours d'eau sont sous la juridiction de la MRC de Nicolet-Yamaska;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Lambert

Appuyé par le conseiller Réjean Gamelin

Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE TRANSMETTRE cette demande de nettoyage de cours d'eau à la MRC de Nicolet-Yamaska.

**DÉPÔT**

## **13. Dépôt du rapport d'indicateurs de gestion 2011**

Le rapport des indicateurs de gestion 2011 est déposé conformément à la loi et sera transmis électroniquement au MAMROT. Une copie sera également disponible au bureau pour toute personne qui désire consulter ledit rapport.

## **14. CORRESPONDANCES GÉNÉRALES**

La secrétaire-trésorière fait la lecture de la correspondance générale reçue durant le mois et le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à classer ladite correspondance aux archives de la municipalité ainsi que toute autre correspondance, le cas échéant.

## **15. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun point à ajouter aux affaires nouvelles pour ce mois-ci.

## **16. RAPPORT DES COMITÉS**

Messieurs les conseillers Daniel Labbé et Jean-Louis Lambert donnent rapport de leur comité respectif, soit, la régie des déchets et mentionne l'ajout d'une collecte spéciale des gros rebuts qui a été ajoutée au mois de juillet.

**12-07-140**

## **17. COMPTES À PAYER**

COMPTES À PAYER DE LA SÉANCE DU 09 JUILLET 2012

Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE ces comptes soient acceptés et payés par la municipalité;

D'AFFECTER les postes budgétaires concernés;

COMPTES À PAYER DE LA SÉANCE DU 09 JUILLET 2012;

CH #	FOURNISSEURS	MONTANT
3280	Accommodeur St-François (Essence camion - Juin)	327.39
3281	Chagnon Jacques (CCU 04 juillet 2012 - 1 dossier)	30.00
3282	Compteurs Lecompte inc. (Compteurs d'eau)	456.34
3283	Critchley Georgette (Dép. juin, CCU 4 juillet 2012 -1 dossier)	154.00
3284	Éditions Juridiques FD (Mise à jour - Code civil)	102.90
3285	Emco Ltée (Matériaux aqueduc)	731.15
3286	Entreprises Alain Bélanger enr. (Première coupe - fauchage)	1 253.23
3287	Entreprises d'électricité D.A. inc.(Les)(Entretien luminaires)	464.08
3288	Équipement Raydan (Location équipements et entretien)	44.77
3289	Fédération Québécoise des municipalités (Frais transports)	21.56
3290	Fonds de l'information foncière (Avis de mutation - Mai)	42.00
3291	Annulation	0.00
3292	Gamelin Réjean (CCU 4 juillet 2012 - 1 dossier)	30.00
3293	GDG Environnement (Insectes piqueurs 3/4 vers.)	53 551.94
3294	Gouin Guy (CCU 4 juillet 2012 - 1 dossier)	30.00
3295	Industrielle Alliance assurance collective (Ass. Coll. - Juin)	1 944.57
3296	Laboratoire d'environnement SM (Analyses eaux usées - Juin)	89.68
3297	Lambert Jean-Louis (Frais déplacement - ponton 2012)	239.40
3298	Laurentide RE/Sources inc. (Collecte produits non-acceptés)	106.82
3299	Martech inc. (Panneaux signalisation)	218.45
3300	Méto Rouillard & Frères (Fournitures)	98.84
3301	Morvan Jacques (CCU 4 juillet 2012 - 1 dossier)	30.00
3302	Niquet Marcel (CCU 4 juillet 2012 - 1 dossier)	30.00
3303	Patrick Morin (Pièces et accessoires)	138.02
3304	Péloquin Peggy (CCU 4 juillet 2012 - 1 dossier)	30.00
3305	Petite Caisse (Frais poste, eau, fournitures)	291.16
3306	Portes et chassis Eddy Boulet inc. (Fenêtres ctr. Bén. et biblio)	5 769.44
3307	Raymond Chabot Grant Thornton (Reddition compte 2012)	1 327.96
3308	Régie Incendie Pierreville-St-François-du-Lac (Interv.-rte 143)	550.07
3309	Ricoh Canada inc. (Entretien photocopieur 3 mois / copies)	456.40
3310	Sayer Richard (Entretien ménage-Juin + Dépl. pour vaccin)	328.20
3311	Société canadienne des postes (Frais postal—Collecte rebus )	112.64
3312	Société Saint-Jean-Baptiste (Frais-Jeudis en chansons)	150.00
3313	Ville de Sorel-Tracy (Ouverture de dossier)	460.00
3314	Piché Paul (Allocation cellulaire - Juillet 2012)	25.00
3315	Comité des loisirs (Subvention 3e versement)	5 000.00
3316	Maison des jeunes (Subvention 3e versement)	1 250.00
3317	Régie Intermunicipale gestion des déchets (Quote-part- Juill.)	12 291.50

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

3318	Guévremont Laurent (Entretien pelouse -1er vers. été 2012)	1 500.00
3319	Centretien Nicolet,Régions (Travailleur de rue)	3 640.00
3320	Construction Maltech inc. (Réparation au 480 Notre-Dame)	1 264.73
	<b>TOTAL DES CHÈQUES</b>	<b>94 582.24</b>

### COMPTES DÉJÀ PAYÉS

CH #	FOURNISSEURS	MONTANT
3259	Fondation des Lacs et Rivières du Canada (Formation)	95.00
3260	Commission scolaire la Riveraine (Don pour agenda 2013)	50.00
3261	9254-8965QC / Pavage 132 (Asphaltage rapiéciage)	18 167.20
3262	Conseil de Bande d'Odanak (Commandite Pow Wow 2012)	200.00
3263	LVM Technisol inc.(Étude géotechnique-travaux 2012)	11 353.78
3264	Micro-Experts (Imprimante et main d'œuvre)	845.07
3265	Marina MR.B (Sortie ponton,réparation,entretien,rés. quai)	906.53
3266	Réal Cartier chauffage & ventilation inc.(Entretien usine)	2 391.48
3267	Lachapelle Ghislaine (Remboursement - Achat de livres)	365.91
3268	Page Cournoyer Publications (Publicité Plaisirs d'été - Ponton)	442.65
3269	L'annonceur (Publicité - Ponton)	243.75
3270	L'annonceur (Publicité - Fête Nationale)	229.95
3271	Journal le Courrier Sud (Publicité - Ponton)	401.26
3272	Desseau inc.(Plan et devis projet de 4 rues)	20 810.48
3273	Formation prévention secours inc. (Formation capitaine)	111.53
3274	Télus Mobilité (Cellulaire Marcel - Juin)	71.28
3275	Alarme 2200 inc.(Déplacer sirène pour rénovation)	209.25
3276-3277	Hydro-Québec (Électricité édifices 1/2 - Juin)	4 614.15
3278	Hydro-Québec (Électricité édifices 2/2 - Juin)	655.17
3279	SSQ-Vie Investissement et retraite (Cotisation Juin 2012)	2 258.30
	<b>TOTAL DES CHÈQUES</b>	<b>64 422.74</b>

### DÉBOURSÉS JUIN 2012

Salaires Juin 2012	17 083.66
<b>TOTAL DES DÉBOURSÉS</b>	<b>17 083.66</b>

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget 2012 aux fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus mentionnées sont engagées par la municipalité ainsi que pour les dépenses engagées par résolution dans le présent document.

### 18. Période de questions

- Aucune question pour la présente séance

### 19. Conclusion

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

12-07-141

## 20. Levée de la séance

Après réponses aux contribuables,  
Il est proposé par le conseiller Jean Duhaime  
Appuyé par la conseillère Julie Bouchard  
Et résolu unanimement par le conseil :

DE LEVER la séance à 20h20.

---

*Georgette Critchley*  
*Mairesse*

---

*Peggy Péloquin*  
*Secrétaire-trésorière*